Image not found or type unknown

Récupérer mon permis suite à une 3F

Par **lesanglier**, le **10/11/2015** à **09:20**

Bonjour, j'ai été sanctionné le 12 juillet pour alcoolémie >0,80 par une suspension préfectorale de 4 mois, j'ai bien reçu le document 3F, j'ai passé sur invitation par la préfecture devant la commission médicale le 04 novembre avec un avis favorable (nouveau contrôle dans 1 an) mais mon nouveau permis est en instruction à l' ANTS (nouveau permis) et je ne comprend pas pourquoi je ne peut pas conduire dés le 12 novembre et qu"il me faut attendre la fabrication de ce permis par l' ANTS. Ne pourrai-je pas me rendre en préfecture et leur demander une autorisation de conduire provisoire en attendant cette fabrication??? Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés